PUBLICATION LE 14 octobre 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD

Françoise LAURENT PERRIGOT - Présidente du Conseil

départemental du Gard

Rue Guillemette 30044 Nîmes - 9 Tél : 04 66 76 76 76 SIRET 22300001900073

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée: 12 mois

Groupement de commandes : Non

Objet Travaux d'aménagement et d'entretien paysager des routes et voies

cyclables départementales - 2026/2030

Référence 25SOAP004

Type de marché Travaux

Mode Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat Accord-Cadre

Lieu d'exécution Département du Gard

principal 30000 Nîmes

Durée 12 mois

Description Accord-cadre mono-attributaire avec montant annuel maximum exécuté

par l'émission de bons de commande.

Cet accord-cadre concerne les aménagements paysagers de plantation, de pose de mobilier, de petites maçonneries et entretien, cela aux abords

des infrastructures routières et cyclables.

Code CPV principal 45112730 - Travaux d'aménagement paysager de routes et d'autoroutes

Forme Prestation divisée en lots : Oui

Les variantes sont exigées : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant :

Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de

commande.

Lots Libellé Estimé € HT CPV

N° 01 Sud/Ouest 45112730

Description : PER Montagne-Aigoual et le Viganais PER Alès

Piémont PER Costières et Vidourle-Camarque

Lieu d'exécution : Département du Gard

30000 Nîmes

N° 02 Nord/Est **45112730**

Description : PER Alès Vallées des gardons PERs Bessèges Cèze Cévennes et Garrigues PERs Bagnols-sur-Cèze / Rive

droite et Uzège Garrigues



Lieu d'exécution : Département du Gard

30000 Nîmes

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé: Non

Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des

critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation,

lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements <u>Correspondre avec l'Acheteur</u>

administratifs

https://marches-publics.info

Tél: 04 66 76 76 76

Documents • Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil

d'acheteur : Oui

Offres Remise des offres le 03/11/25 à 16h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Dépôt • <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Présence de Clauses Sociales et Environnementales (cf RC, CCAP).

Le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots. Un même candidat pourra se voir attribuer un nombre maximal de 1 lot. (Cf RC Art 1.4)

Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations.

Une nouvelle consultation sera engagée par le Département avant le terme de ces contrats.

Le délai de validité des offres est fixé à 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat.

L'accord-cadre pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux, pour chaque bon de commande, est fixé une période de préparation de 30 jours, comprise dans le délai d'exécution du bon.

Envoi le 14/10/25 à la publication